

Votre correspondant : Véronique BIJAYE
Téléphone : 05.56.36.23.97
Télécopie : 05.56.36.28.73
Référence : FFG-CAG/VB/ CLUBS 2016
 06 FIN ET DEBUT SAISON LICENCE +
 AFFILIATION

Pessac, le mardi 12 juillet 2016

Destinataire :

Madame, Monsieur le Président,
 Madame, Monsieur le Correspondant
 Informatique et licence des associations
 affiliées

Objet Fin et début de saison licences – affiliation 2016/2017

Madame, Monsieur,

Concernant le secteur licences, la saison étant finie, nous vous informons que la Fédération Française de Gymnastique procédera, comme tous les ans, à la fermeture de @ffgym licences 2015-2016 dans le courant du mois d'août.

Vous pouvez encore, si vous le souhaitez, éditer vos bordereaux de licences, dirigeants, statistiques, etc...

RAPPEL

A- Procédure d'affiliation

Votre affiliation doit impérativement être accompagnée de la demande de licences des trois dirigeants afin de pouvoir être validée.

Pour la saison prochaine, et afin d'avoir des dossiers complets de tous les clubs, nous vous transmettons un dossier d'affiliation et/ou de ré-affiliation que nous vous demandons de bien vouloir lire attentivement et nous renvoyer dûment complété.

B- Engagements électroniques

Nous vous rappelons que le logiciel @ffgym vous permet d'avoir accès à un grand nombre d'informations, notamment à la gestion des engagements électroniques qui a vu le jour en 2013 et qui peut se faire que par le biais d'internet.

B- Tarif affiliation et licences

Le tarif de l'affiliation pour la saison 2015-2016 est de 150.00 €, et donne droit à la fourniture de deux séries annuelles du Gym Mag.

Le comité a adopté sur proposition du comité directeur par un vote de résolution son nouveau tarif de licence lors de son Assemblée Générale Ordinaire du 30 novembre 2014 à Gradignan (Dépt 33). Celui-ci a été fixé **pour la saison 2016-2017 à 44.56 euros soit 41.00 euros de licence et 3.56 d'assurance en sachant que la part fédérale est de 21.00 euros et la part régionale de 20.00 euros également.**



Cycle Olympique
2017-2020

Le dossier d'affiliation et/ou de ré-affiliation devra nous être renvoyé dûment rempli et signé accompagné du règlement :

AFFILIATION

- **Pour les départements de la Dordogne – Gironde – Lot et Garonne et Pyrénées Atlantiques**
 - o 150.00 euros
- **Pour le département des Landes**
 - o 225.00 euros (FFG 150.00 + Dépt 40 75.00)

LICENCES des 3 Dirigeants (obligatoire pour la validation de l'affiliation)

- **Pour les départements de la Dordogne – Landes - Lot et Garonne et Pyrénées Atlantiques**
 - o 44.56 euros (licence 41.00 + assurance 3.56)
- **Pour le département de la Gironde**
 - o 47.06 euros (licence 41.00 + assurance 3.56 + part départementale 2.50)

Attention : concernant la part départementale licence de la Gironde, ce tarif ne s'applique pas pour les clubs nouvellement affilié ayant signé la convention tripartite et ce pour la 1^{ère} année uniquement.

C- Attestation sur l'honneur

Ce document que vous trouverez dans le dossier d'affiliation ou de ré-affiliation devra nous être retourné avant la fin décembre dûment rempli et signé.

D'avance merci pour votre compréhension et étroite collaboration.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes plus respectueuses et cordiales salutations sportives.

Le Président
Frédéric BUREAU



Cycle Olympique
2017-2020

Copie :
Pièce jointe :